

Cas chirurgical et cas paramédical – Novembre 2011

Cas clinique

Hématome compressif après stripping saphène externe. Bande de contention laissée en place.

ANALYSE APPROFONDIE

BARRIERES DE PREVENTION		
	<i>B</i> Arrière respectée dans le cas considérée	<i>Con</i> tribution relative
<i>Indication opératoire justifiée</i>	<i>OUI</i>	
<i>Technique chirurgicale adaptée</i>	<i>OUI</i>	
<i>Prescription post-opératoires , écrites, qualitatives et quantitatives, datées et signées (décret n° 93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers)</i>	<i>OUI</i> mais non conformes : prescriptions inscrites sur le pansement incomplètes: -absence de signes précoces d'alarme (douleur) -absence de périodicité de surveillance -absence du nom du médecin à prévenir	<i>Importante</i>
BARRIERES DE RECUPERATION		
<i>En fin de journée, visite systématique de tous les opérés du jour par le chirurgien ou l'anesthésiste.</i>	<i>NON</i>	<i>Majeure</i>
BARRIERE D'ATTENUATION		
<i>Exécution de la prescription par la première personne s'apercevant de son oubli et appel du chirurgien pour l'en informer</i>	<i>NON</i>	<i>Majeure</i>
<i>Ablation de la bande de contention</i>	<i>OUI</i> mais trop tardive (plus de 24 h après l'horaire prévu)	

ANALYSE DETAILLEE

Causes profondes

Pour la partie relevant de l'hôpital (méthode ALARM)		
Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Institutionnel (contexte économique réglementaire)	<i>Non-respect du décret relatif aux règles professionnelles des infirmiers sur l'exécution des prescriptions médicales</i>	Importante
Organisation (personnels)	<i>Absence de visite médicale systématique des</i>	Majeure

et matériels, protocole)	<i>opérés du jour en fin de journée Absence de garde médicale sur place et même (apparemment) , d'astreinte à domicile</i>	
Environnement du travail (effectifs, charge de travail, maintenance, équipements)	?	?
Equipe (communication, supervision, formation)	<i>Absence de supervision des soignants par les médecins et (apparemment) le cadre infirmier Equipe soignante acceptant des conditions de travail incompatibles avec les textes en vigueur (concernant les prescriptions médicales)</i>	Importante
Individus (compétences individuelles)	<i>Faute professionnelle grave de l'infirmière de jour qui a laissé une malade sans soin Comportement inadapté de l'infirmière de nuit devant une situation imprévue qui aurait nécessité 2 gestes urgents (ablation de la bande compressive et appel du chirurgien)</i>	Majeure
Tâches à effectuer (disponibilité et compétence)	<i>Défaut d'accessibilité à l'information (protocole de soins en salle de réveil mais absent en service d'hospitalisation)</i>	Importante
Patients (comportements, gravité)	NON	